

Compte rendu du conseil municipal du 20 octobre 2025 à 18h

Présents : Francis Laguerre, Jean-Pierre Casta, Lionel Glinka, Patricia Laurent, Pascal Philip, Sandrine Serrano.

Absents excusés : Daniel Alard, Sophie Colombant, Aurore Guimard et Edouard Jeannot.

Absents : Florence Martin-Pons.

Secrétaire de séance : Pascal Philip.

Daniel Alard a donné procuration à Jean-Pierre Casta.

Vote à l'unanimité pour approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 02/10/25.

1 - RD8 2ème tranche :

Deux lots étaient à l'étude : le lot 1 pour la partie voirie et BTP, le lot 2 pour les feux tricolores
- Pour le lot 1, quatre entreprises ont postulé (Colas, Raynaud TP, Azuara et Rescanières) et après analyse des offres par la commission travaux c'est l'entreprise Rescanières qui a été retenue. Colas était au-dessus de l'appel d'offre.

- Pour le lot 2, deux entreprises étaient en lice (BVSCOOP et Aximum) et après analyse des offres, c'est l'entreprise BVSCOOP qui a été retenue. Aximum était au-dessus de l'appel d'offre.

2 - Protocole mutuelle santé :

Suite au décret portant sur l'obligation de la participation des collectivités pour la santé, les employés ont le choix de prendre la mutuelle de Prévifrance. Dans ce cas, il y aura une aide de la mairie à la hauteur de : 16€ pour un adhérent, 23€ pour deux, 31€ pour trois et 38€ pour 4 et plus.

3 - Echange ou vente de parcelles :

Laurent Bugarel domicilié au hameau de Lassalle souhaiterait vendre ou échanger des parcelles. Après analyse, le conseil propose de lui vendre les parcelles communales n° 258, 636 et 642 au prix du tarif du terrain agricole à savoir 0.55€/m².

Dans le périmètre immédiat du château d'eau de Font Carbonière au-dessus du hameau de la Citadelle, la mairie souhaiterait acquérir plusieurs parcelles pour une gestion plus directe : aussi, elle propose d'acheter au tarif agricole (055€/m²), les parcelles 1528 et 1535 (303 m² + 256 m²) à Rémi Piquemal et la parcelle n° 1532 (575 m²) à Patrice Ferriol (après les avoir consultés).

4 - Jardin partagé :

Suite à la demande du foyer rural de l'augmentation de la surface du jardin partagé, une proposition d'emplacement a été arrêtée par le conseil et sera donnée très prochainement à l'association.

L'association va devoir modifier la convention en intégrant cette parcelle et en facilitant l'adhésion potentiellement pour de nouvelles personnes.

5 - DECI :

Le SMDEA a quasiment terminé la dernière tranche de la DECI (Défense Extérieure contre les Incendies) au niveau du hameau de la Citadelle. La commune est désormais aux normes.

6 - Coupe usagère :

Elle est autorisée tous les 2 ans pour les résidents et suite au lancement de la nouvelle campagne les Prayolais ont jusqu'au 31 octobre 2025 pour s'inscrire auprès de la mairie. A ce jour, neuf sont inscrites.

7 - Questions diverses :

- L'enquête publique du PLUi-H sera ouverte du 3 novembre au 5 décembre 2025, à la suite de quoi le Conseil communautaire devrait le valider le 25-02-2026, si tout suit son cours normalement.

- La salle polyvalente et la cuisine sont ouvertes gratuitement à la location pour les associations prayolaises ; concernant les associations extérieures, il sera demandé une participation de 100€ avec, le cas échéant, 30€ supplémentaire pour la cuisine.

- Prêt de la salle des associations (attenante au garage municipal), dans le cadre de la préparation des élections municipales de 2026 pour toute personne susceptible de la demander.

Fin de séance 20h15